



ASSAINISSEMENT

Votre branchement à l'égout est-il bien conforme ? Renseignez-vous

Comment vérifier si votre branchement à l'égout est bien conforme ? Que faire s'il ne l'est pas ? Pourquoi est-ce si important pour l'environnement ?

Publié le 19 avril 2021

Rendez-vous sur le site monbranchement.fr pour trouver toutes ces réponses.

Qui est concerné ?

Les propriétaires, syndics, bailleurs d'immeubles, qui pourront vérifier et corriger si besoin la conformité des branchements de leurs logements au réseau public d'assainissement.



La conformité des branchements est une obligation légale. Les canalisations privées d'eaux usées et d'eaux de pluie doivent être bien séparées et bien branchées aux réseaux publics d'assainissement.

Quelles sont les conséquences des erreurs de branchement ?

Cela revient à rejeter ses eaux usées dans les réseaux d'eau de pluie. Les eaux usées finissent alors dans les cours d'eau, sans dépollution. **L'impact environnemental** des erreurs de branchement est très important. Les eaux usées des toilettes, des douches... se retrouvent dans la nature.

Voici la description d'un branchement non conforme :



Que faire en cas d'erreur de branchement ?

Le site internet monbranchement.fr vous donne les informations permettant de corriger le branchement, notamment les aides financières possibles pour réaliser les travaux.

Le site monbranchement.fr vous aide à :

- > connaître et comprendre la réglementation en vigueur ;
- > découvrir les aides financières disponibles pour réaliser les travaux de mise en conformité ;
- > [identifier le gestionnaire du réseau d'assainissement](#)  auquel le logement est raccordé ;
- > trouver les coordonnées des gestionnaires de réseaux d'assainissement à contacter pour vérifier et corriger la conformité des branchements.

Le site internet monbranchement.fr  a été réalisé par [le SIAAP](#) , en collaboration avec les acteurs franciliens de l'assainissement, dont [l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre](#).

Il s'inscrit dans la continuité de leurs actions en faveur de la protection de la Marne et de la Seine. Cette démarche doit également permettre d'accélérer la reconquête des baignades franciliennes.



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP748

94 398 Orly aéroport

Cedex

☎ 01 78 18 22 22